

Séance d'information

**Améliorations apportées
au projet du poste Saint-Jean
à 315-25 kV et de la ligne
d'alimentation à 315 kV
à la suite des travaux du
comité de liaison DDO-HQ**

15 octobre 2018

Déroulement

- 1. Mot du maire, Alex Bottausci**
- 2. Crédit du comité de liaison, par Jack Benzaquen**
- 3. Démarche du comité de liaison, par Jacques Bénard**
- 4. Recommandations sur la construction du poste, par Louis-Philippe Bérubé**
- 5. Recommandations sur le type et l'emplacement des pylônes, par Michele Asmar et Anna Polito**
- 6. Aménagements, par Pierre Vaillancourt**
- 7. Échéancier, par Pierre Vaillancourt**

Pause

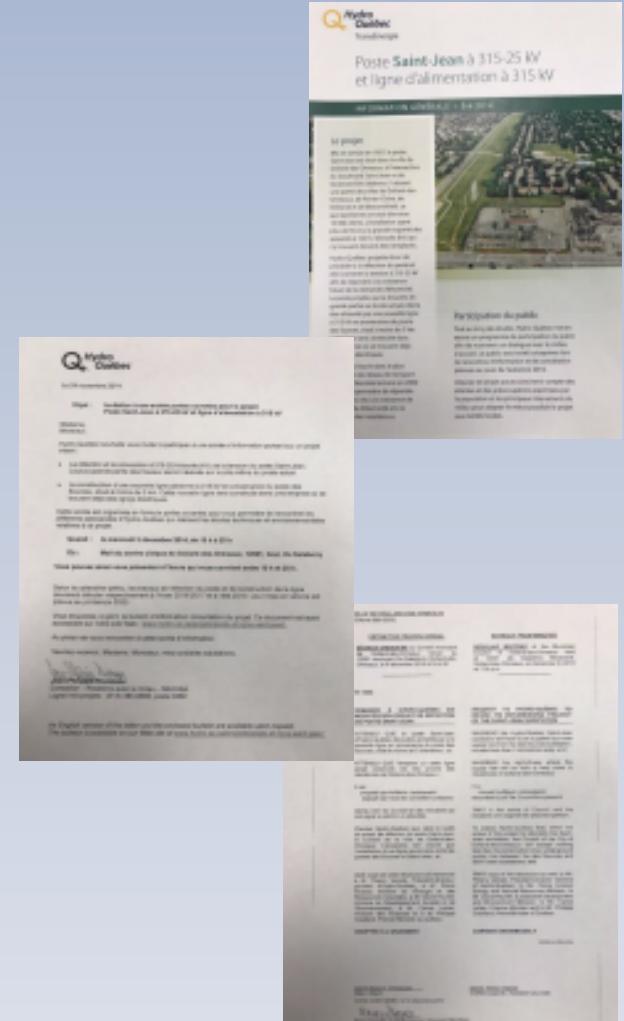
Période de questions

1. Mot du maire

2. Creation du comite de liaison

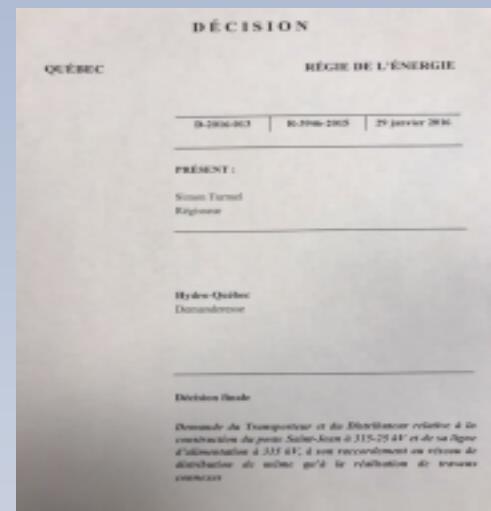
Étape 1 - Préliminaires

2013	Hydro-Québec informe la Ville du projet
11 novembre 2014	Le projet est présenté au conseil municipal.
3 décembre 2014	Hydro-Québec organise une soirée portes ouvertes au Centre civique
9 décembre 2014	La résolution 14 1202 est adoptée : la Ville demande une solution souterraine.



Étape 2 - Régie de l'énergie

8 octobre 2015	Hydro-Québec soumet sa demande à la Régie de l'énergie.
29 janvier 2016	La Régie de l'énergie rend sa décision.



Étape 3 – Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Avril 2016	Le mandat d'enquête et d'audience commence.
20 et 21 avril 2016	La première partie des audiences publiques se tient.
17 mai 2016	La deuxième partie des audiences publiques a lieu.
29 septembre 2016	Le rapport du BAPE est rendu public.

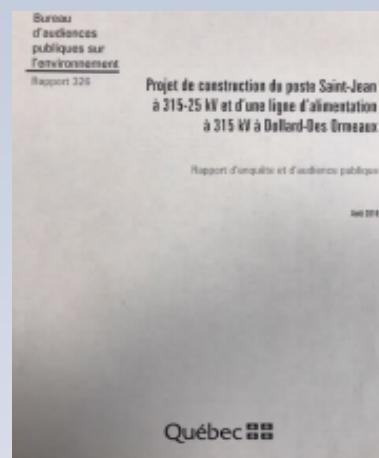
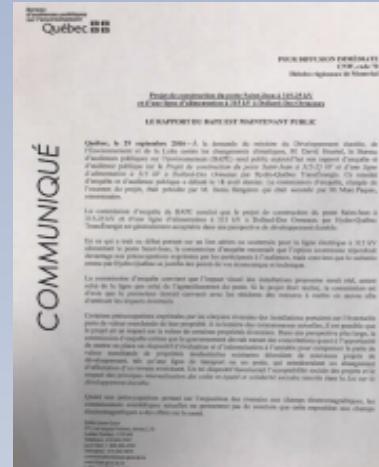
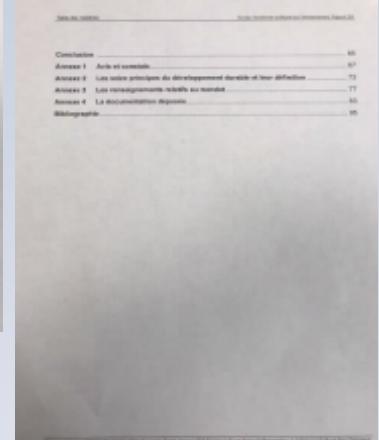
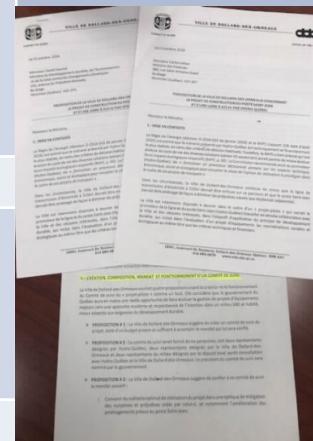


Table des matières
Introduction
Chapitre 1. Contexte et justification du projet
1.1 Le contexte et l'environnement à l'heure de l'énergie
Chapitre 2. Les participants et les options des participants
2.1 Le contexte de la révolution
2.2 Le déroulement de la consultation
2.3 Le processus
2.4 Les participants et leurs options
2.5 Les options démontrées
2.6 Le résultat
Chapitre 3. Les enjeux discutés
3.1 Les options étudiées
3.2 Les options retenues
3.3 La ligne à 315 kV
3.4 Le participant politique
3.5 Le changement du territoire
3.6 La réglementation du territoire dans la zone d'étude
3.7 La réglementation régionale
3.8 Le règlement d'usine de la Ville de Dollard-Des Ormeaux
3.9 Les options discutées
3.10 Le processus
3.11 La poste
3.12 La ligne à 315 kV
3.13 Le changement régional
3.14 Les options démontrées
3.15 Le résultat
3.16 Le processus
3.17 La ligne à 315 kV
3.18 Le changement régional
3.19 Les options démontrées
3.20 Le résultat
3.21 Un centre de liaison
Annexe 1. Rapport d'enquête et d'audience publique
Annexe 2. Les autres principes du développement durable et leur définition
Annexe 3. Les renseignements nécessaires au rapport
Annexe 4. La documentation déposée
Bibliographie



Étape 4: Décret gouvernemental et création du Comité de liaison

octobre 2016	La Ville envoie une lettre aux ministres des Finances et de l'Environnement (MDDELCC).
14 janvier 2017	La Ville, les attachés politiques et Hydro-Québec tiennent une réunion informelle.
8 février 2017	Le décret 77-2017 créant le comité de liaison DDO-HQ est publié.
2 mai 2017	Une rencontre de sensibilisation a lieu avec le mandataire .
10 mai 2017	Le comité de liaison tient sa première rencontre.



Pourquoi la création du comité ?

Faire des recommandations pour réaliser le meilleur projet dans le respect du décret :

- tout en maximisant autant que possible les avantages pour la Ville et ses résidents
- tout en limitant le plus possible les impacts sur la Ville et ses résidents.

Étape 5: Travaux du Comité de liaison

3. Démarche du comité de liaison

Composition du comité

Jack Benzaquen – Directeur général, Ville de DDO

Anna Polito – Directrice du Service de l'aménagement urbain et de l'ingénierie, Ville de DDO

Michele Asmar – Résidente de DDO (rencontres 8 à 12)

Ed Janizewski – Ex-maire de DDO (rencontres 1 à 7)

Louis-Philippe Bérubé – Chef – Projets, HQ

Jean-Philippe Rousseau – Conseiller – Relations avec le milieu, HQ

Pierre Vaillancourt – Chargé de projets – Environnement, HQ

Mandat du comité

À l'intérieur des paramètres du décret autorisant le projet, faire des recommandations à la Ville de DDO et à Hydro-Québec pour bonifier le projet :

- Nombre, type, hauteur et emplacement des pylônes
- Aménagement urbain dans l'emprise de la ligne et autour du poste Saint-Jean
- Intégration dans le milieu grâce aux éléments non techniques (mur, aménagement, clôture, mesures d'atténuation pendant les travaux, etc.)

Modalités du comité

- Six membres : trois de DDO, trois d'Hydro-Québec
- Médiateur : tiers neutre et impartial
- Partage d'information entre les membres et ouverture
- Prise en compte de toutes les parties
- Prise de décisions par consensus
- Communications

Cheminement-résumé

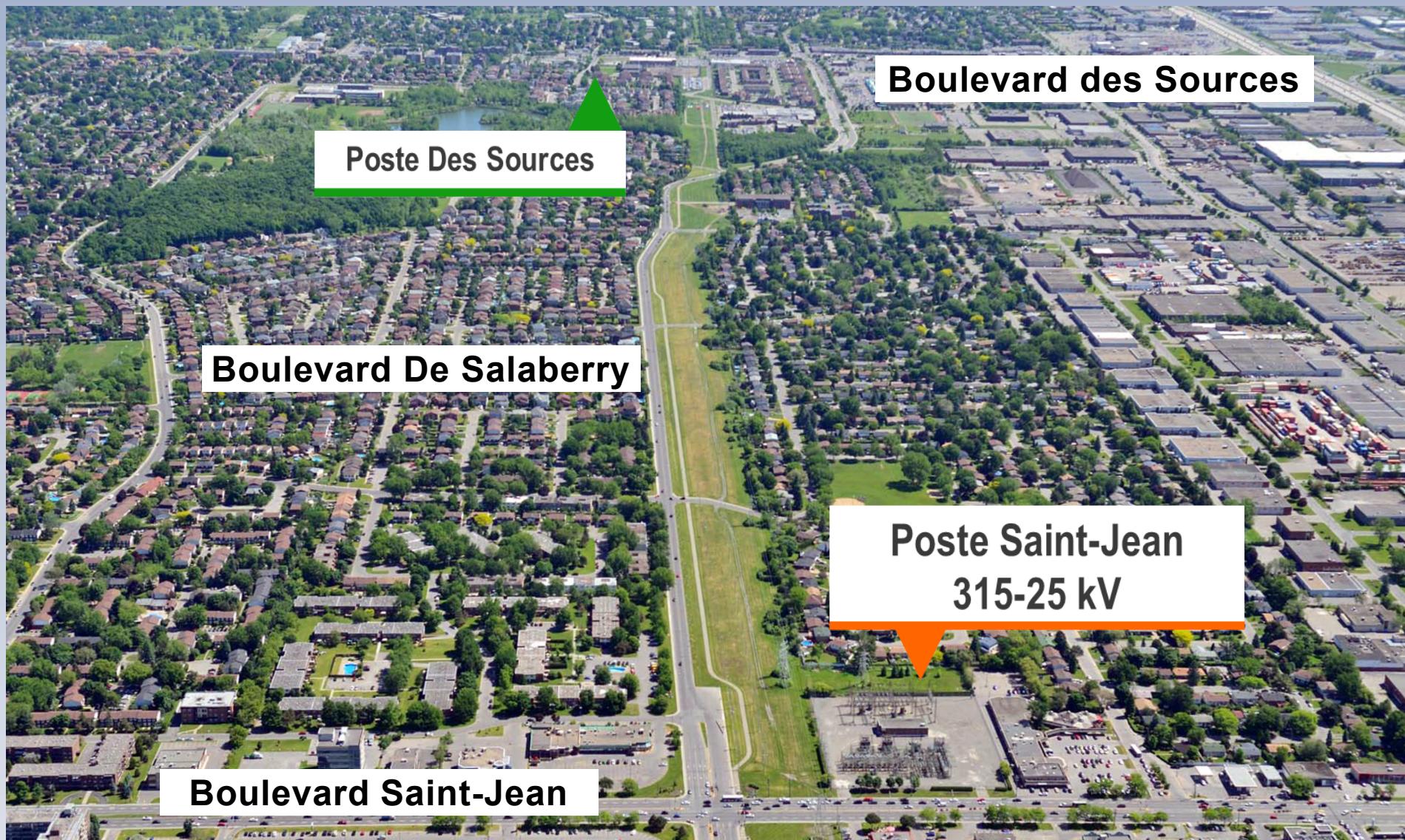
Sujets traités	Rencontres											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Modalités du Comité	✓								✓			
Mise à niveau sur le projet	✓	✓										
Aménagement du poste		✓	✓	✓	✓	✓	✓					
Types de pylônes					✓	✓	✓	✓				
Emplacement des pylônes						✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Aménagement dans l'emprise							✓	✓	✓	✓	✓	
Présentation publique											✓	✓



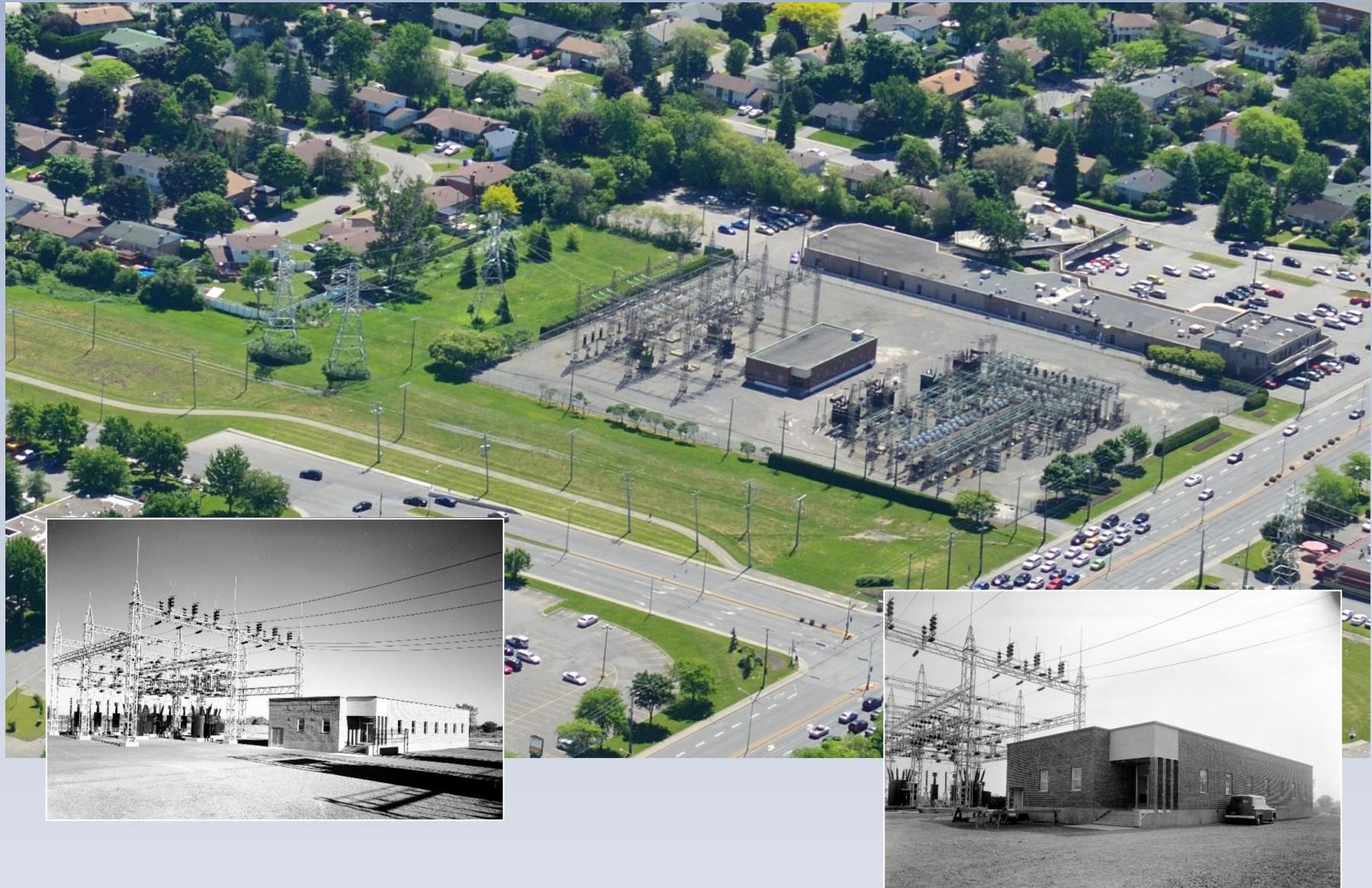
Visite sur le terrain

4. Recommandations sur la construction du poste

Emplacement du projet



Poste actuel : construit en 1957



Projet présenté au BAPE

(simulation visuelle, poste en 2020)



Projet révisé par le comité de liaison DDO-HQ



Principales améliorations

- Aménagement non traditionnel du poste permettant d'éloigner le mur architectural et les équipements des propriétés
- Bande verte de 18 m avec aménagements paysagers
- Mesures de mitigation:
 - diminution des émissions sonores
 - élimination des ombrages sur les propriétés
 - prolongement du mur architectural du côté sud

5. Recommandations sur le type et l'emplacement des pylônes

Critères utilisés pour établir le choix des nouveaux pylônes

Intérêt visuel (aspect du pylône)	Amplitude visuelle (présence du pylône dans le milieu)	Cohérence visuelle (intégration du pylône dans la servitude)
1. Apparence	1. Hauteur moyenne	1. Cohérence visuelle avec le pylône voisin à 120 kV.
2. Transparence	2. Diamètre de la base du pylône ou empreinte au sol	2. Cohérence visuelle avec la ligne à 315 kV (à l'est du boulevard des Sources)
3. Exposition aux graffitis et entretien	3. Volume de la structure	

Pylône tubulaire

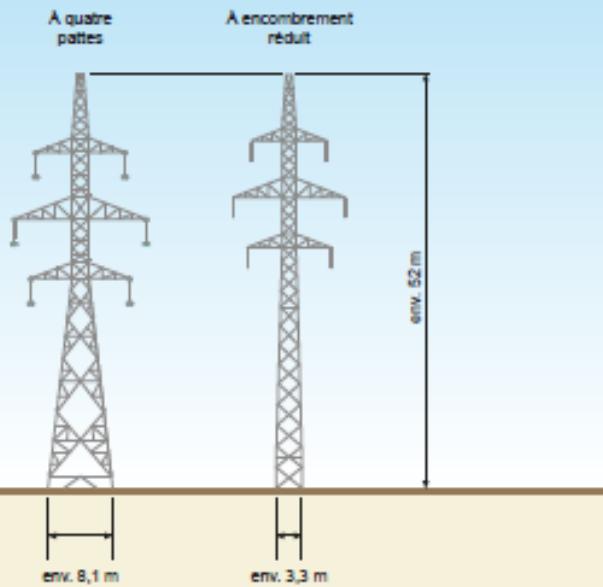


- Design plus contemporain
- Structure simple et compacte, relativement plus petite (longueur, volume et base au sol)
- Opaque, masse visuelle solide ; on ne peut voir à travers
- Sujet aux graffitis, ce qui augmente les besoins d'entretien



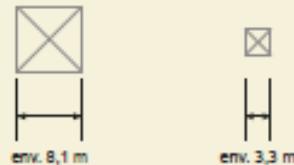
Pylône à treillis

Vue en coupe



- Pylône à treillis à empattement réduit
- Transparent : laisse passer la lumière
- La porosité de la structure réduit l'amplitude visuelle
- Cohérence visuelle avec le pylône à 120 kV et aussi avec la ligne à 315 kV en place dans la servitude à l'est du boulevard des Sources

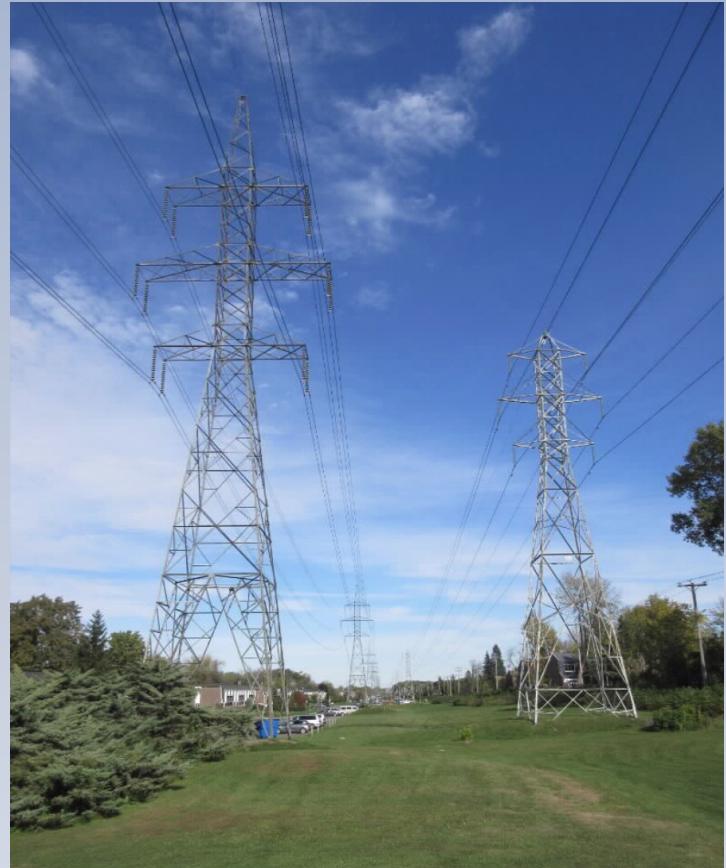
Vue en plan



Option retenue par la Ville



Pylône à empattement réduit
(option retenue) à côté d'un
pylône à empattement régulier



DDO - Situation actuelle dans la
servitude à l'est du boul. des Sources

Emplacement de pylônes

But : réduire l'impact visuel des pylônes pour les résidences directement situées sur la servitude

Démarches effectuées :

- Détermination des critères pour l'emplacement des pylônes
- Analyse de l'emplacement de chaque pylône et établissement des options qui pourraient réduire l'impact visuel pour les résidents touchés
- Validation de la faisabilité de chaque option (par HQ)
- Selon les diverses options, visualisation de l'emplacement des pylônes :
 - avec des logiciels spécialisés (Google Maps, Autocad, etc.)
 - en utilisant des versions à l'échelle des plans papier des emplacements étudiés pour les options proposées
 - en installant sur le terrain des marqueurs géoréférencés de l'emplacement proposé des pylônes
- Examen en comité de chaque option et choix de l'option de moindre impact négatif pour les riverains (cinq réunions requises)
- Présentation à la Ville de l'option retenue pour approbation

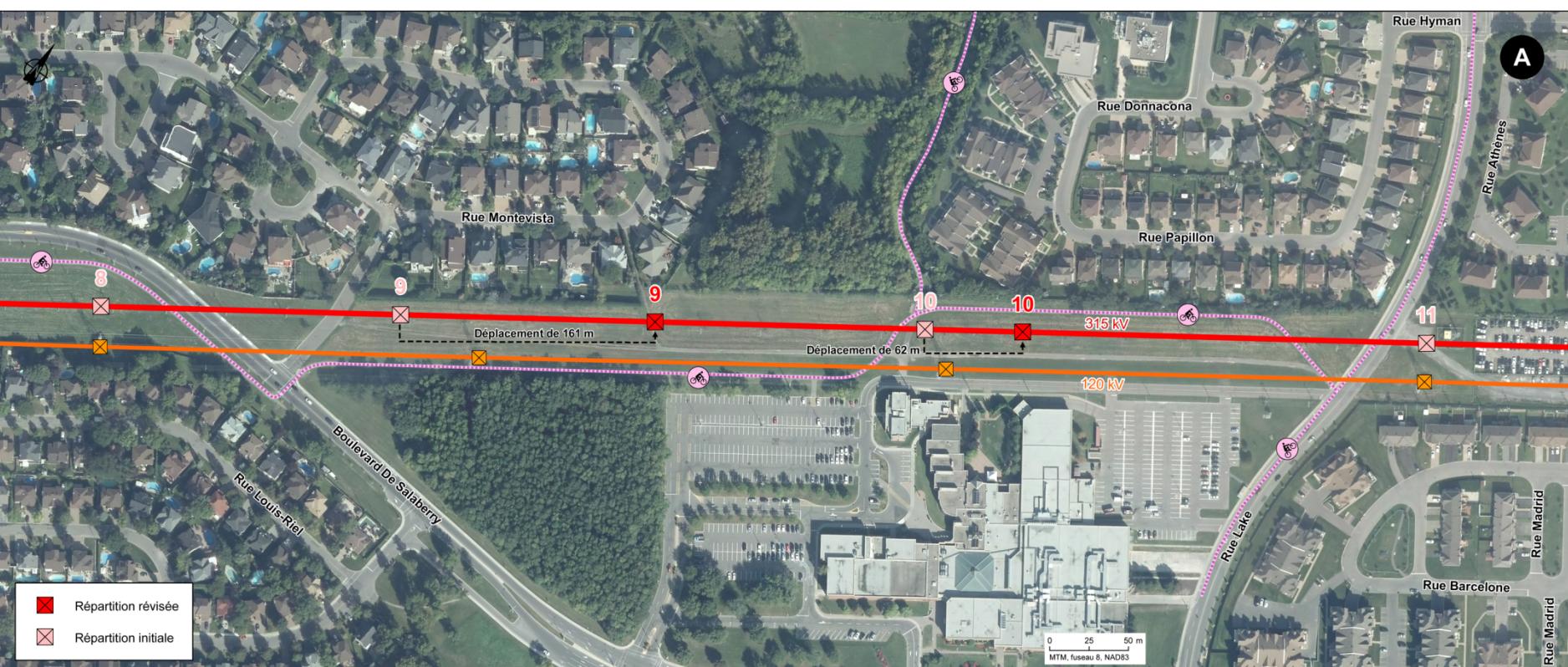
Critères utilisés pour établir l'emplacement de pylônes

Critères : emplacement de pylônes

- Contraintes techniques limitant l'emplacement (pylône d'angle, infrastructures souterraines présentes, etc.) – Déterminant
- Juxtaposition aux pylônes existants de la ligne à 120 kV – À privilégier
- Emplacement vis-à-vis de la ligne de lot entre deux propriétés – À privilégier
- Emplacement près des coins de rue – À privilégier
- Vue oblique à partir des propriétés – À éviter
- Hauteur des pylônes (découlant de la distance entre ceux-ci) – À limiter

Emplacement révisé des pylônes

Répartition avec 11 pylônes à 315 kV



6. Aménagement paysager

Schéma conceptuel Secteur autour du poste Saint-Jean

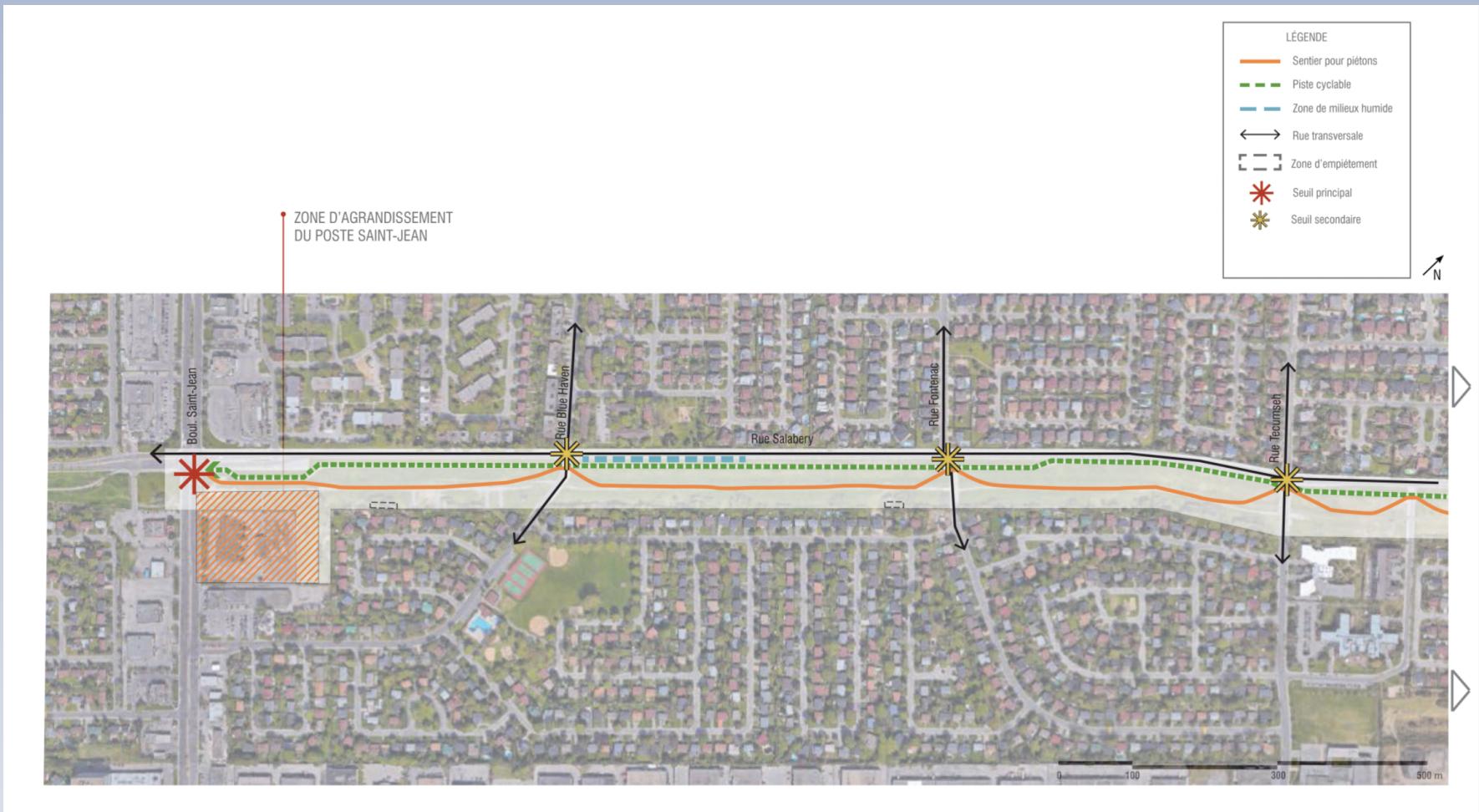


Schéma conceptuel Secteur de l'hôtel de ville et du parc du Centenaire

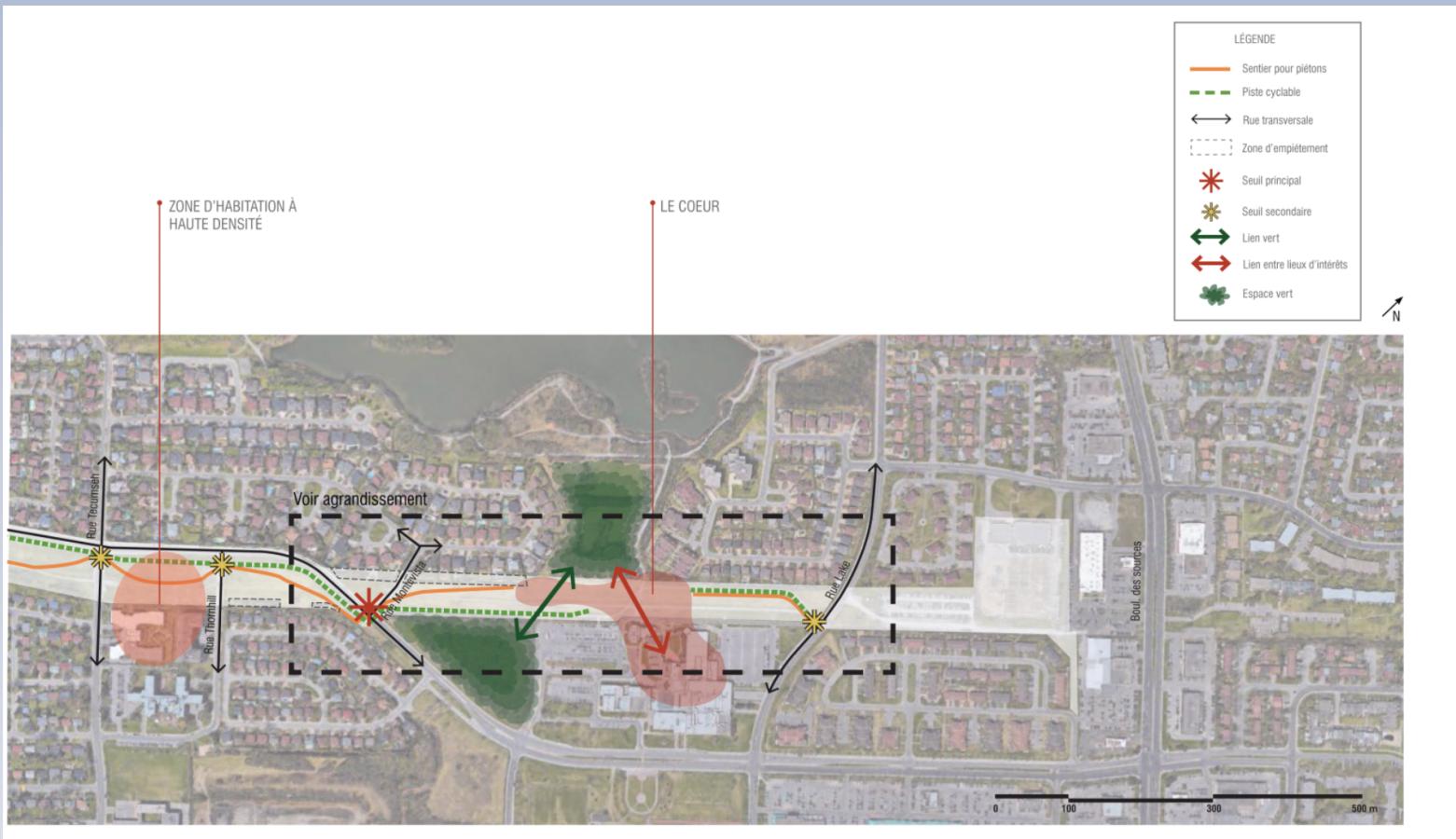
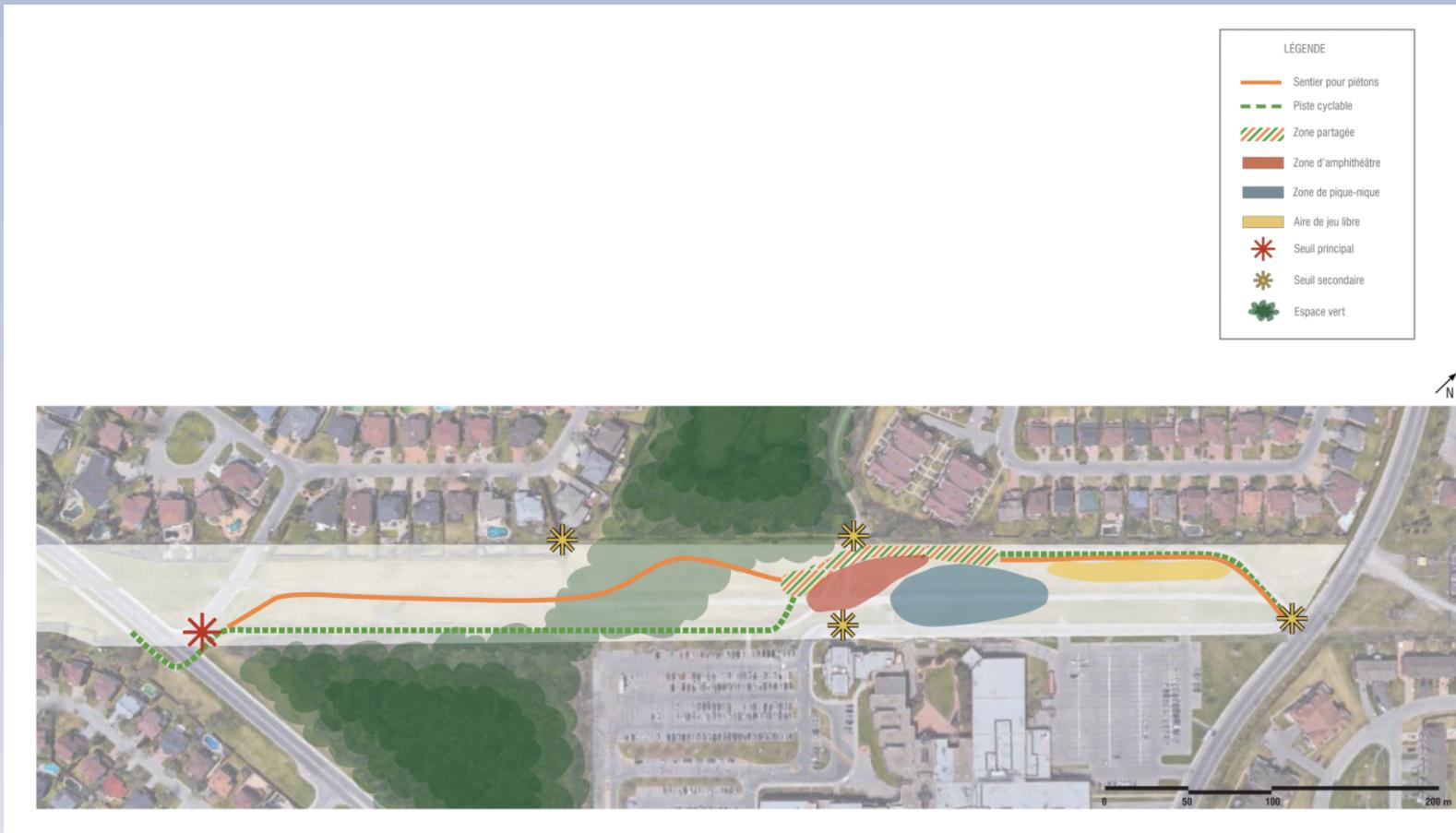
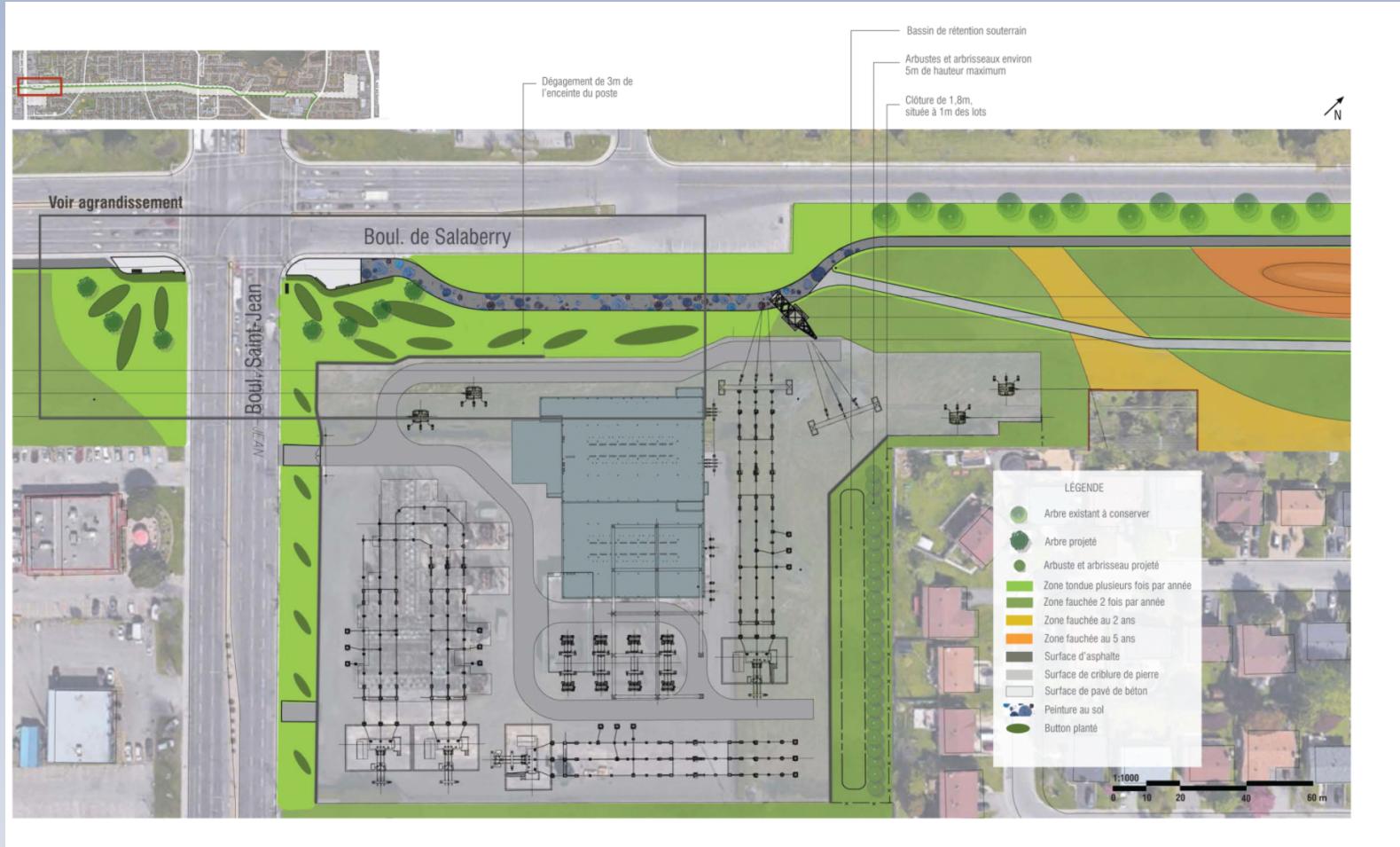


Schéma conceptuel – Agrandissement du secteur de l'hôtel de ville et du parc du Centenaire

Au cœur du parcours : un parc urbain

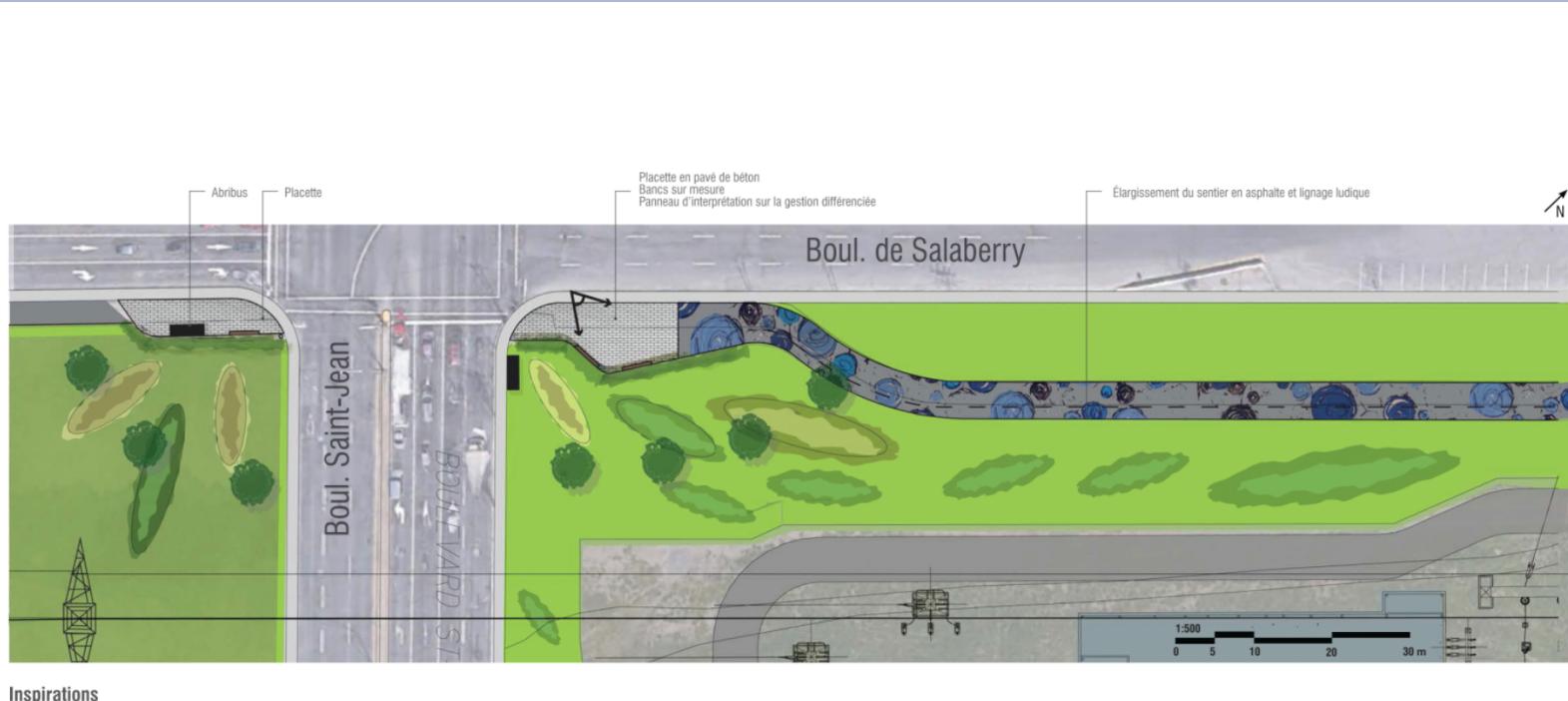


Esquisse d'aménagement Abords du poste Saint-Jean



Esquisse d'aménagement – Abords du poste Saint-Jean

Détail d'aménagement le long du boul. De Salaberry



Inspirations



Simulation visuelle autour du poste Saint-Jean Agrandissement le long du boulevard De Salaberry



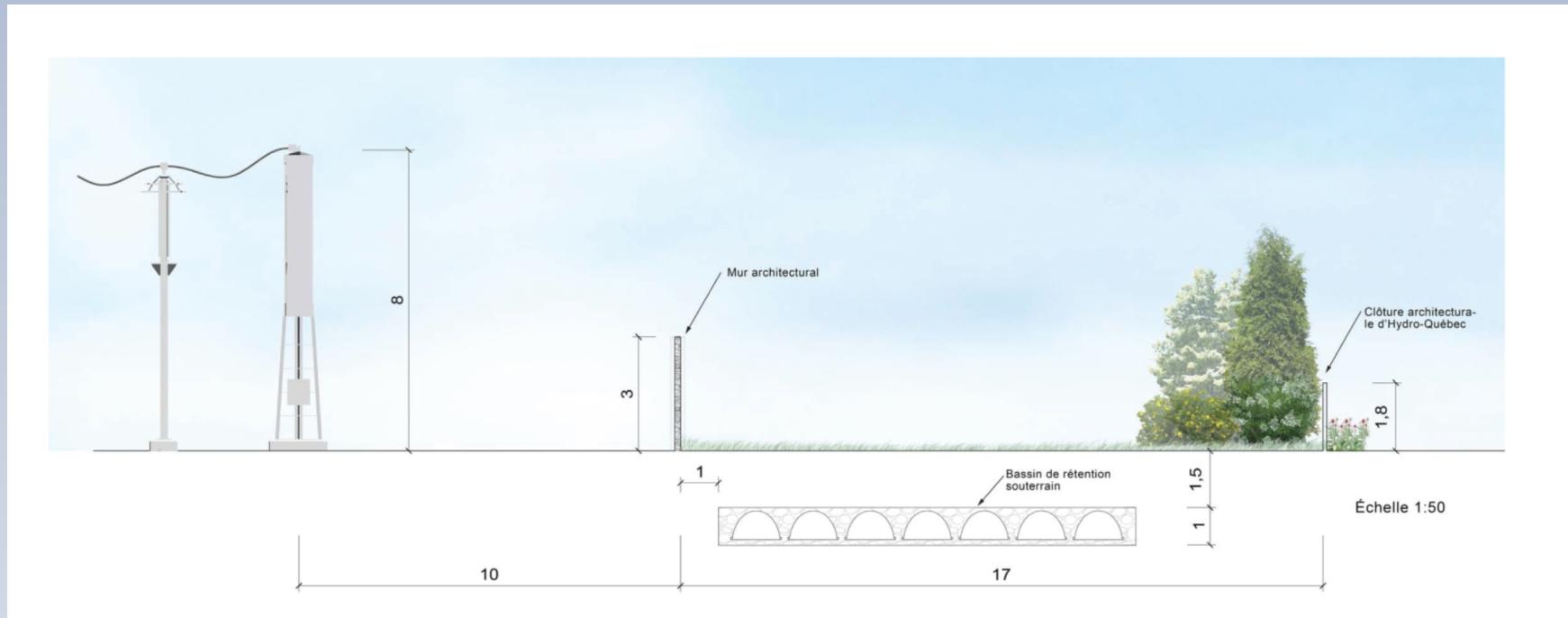
Simulation visuelle

Vue d'ensemble du poste Saint-Jean intégrant les améliorations proposées par le comité de liaison



Esquisse d'aménagement

Coupe illustrant la zone tampon entre le poste Saint-Jean et les habitations de Place des Pins



Concept d'aménagement Intersection type



Concept d'aménagement **Rue Frontenac**

Concept d'aménagement Rue Tecumseh et rue Thornhill



Concept d'aménagement Poste Des Sources



7. Échéancier

Échéancier du projet

Chantier du poste

- Début des travaux Printemps 2018
- Déplacement de lignes à 120 kV Été 2018
- Construction du bâtiment de commande Automne 2018
- Équipements électriques Automne-hiver 2018-2019
- Aménagement paysager autour du poste Printemps-été 2020

Chantier de la ligne

- Construction des fondations des pylônes Automne 2019
- Assemblage et levage des pylônes Hiver 2019-2020
- Déroulage et pose des câbles Printemps 2020
- Aménagement de la servitude Été-automne 2020

Mise en service des installations

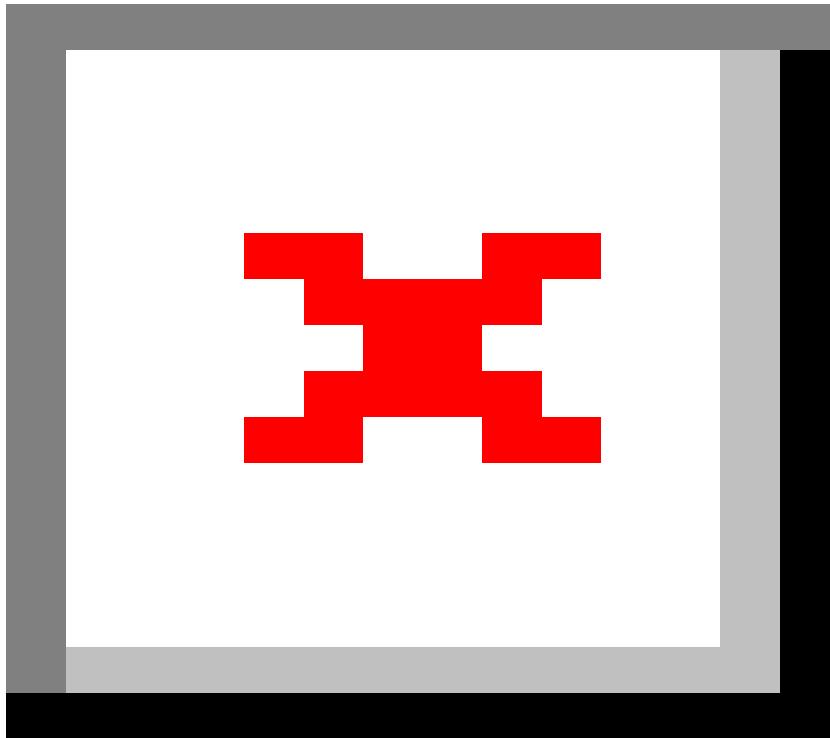
Fin 2020

Pause

Inscription pour la période
de questions

Période de questions

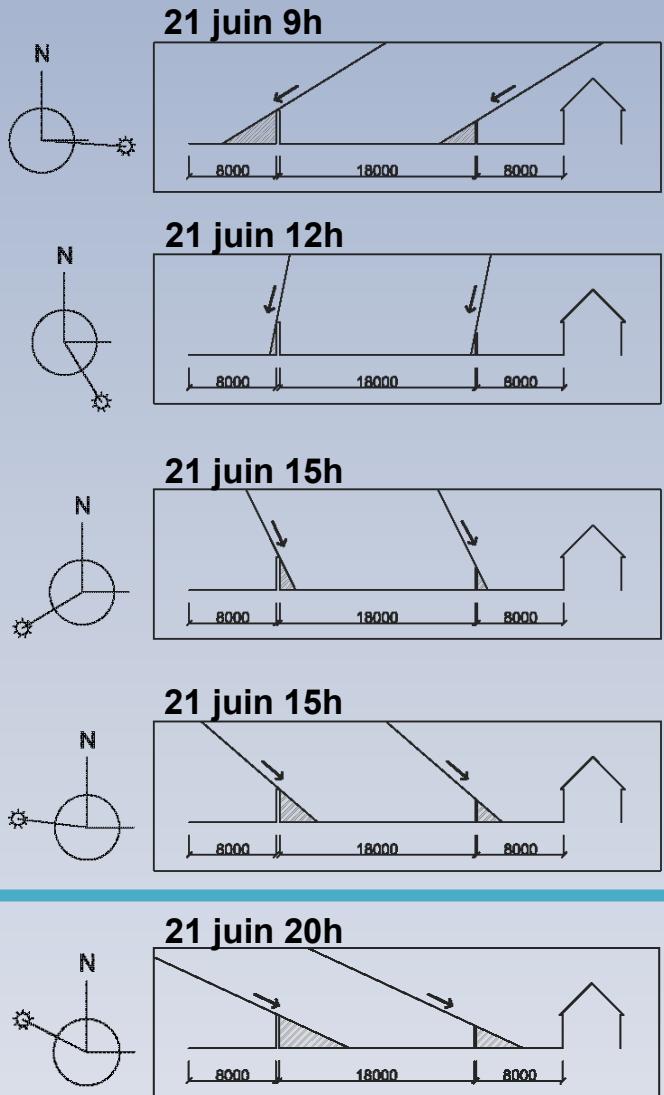
Le mot de la fin



Étude d'ombrage

Mur architectural de 3 m

20 h le 21 juin 2017



Concept d'aménagement

Perspective illustrant la zone tampon entre le poste Saint-Jean et les habitations de la rue des Pins



Informations sur les champs électromagnétiques

Projet de construction du poste Saint-Jean à 315-25 kV et d'une ligne d'alimentation à 315 kV à Dollard-Des-Ormeaux

Rapport d'enquête et d'audience publique numéro 326

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Août 2016, p. 50 à 56

www.bape.gouv.qc.ca